

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur



N° CM-26-P-007

Valable 5 ans à compter du 22/01/2026

Matériau présenté par :

Ferrari

ZI - PB 54

38352 LA-TOUR-DU-PIN

Nature des essais :

Essai au brûleur électrique

Rapport d'essais :

FE 26-0009-0053

du 22/01/2026

Marque commerciale : B92

Description sommaire: Le détail de la description du produit est indiqué dans le(s) rapport(s) d'essai en appui cité(s) ci-dessus.

- Type de support Grille polyester enduit de PVC sur les 2 faces et vernis
- Composition 72% PVC + 28% Polyester
- Masse surfacique 650 g/m²
- Epaisseur 0,60 mm (Donnée Laboratoire FCBA)
- Coloris Divers
- Usage Protection solaire

Classement M2

Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

Durabilité du classement Non limitée a priori

Conditions d'entretien : selon préconisation du client

Domaine d'application: Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE.

Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 433-3 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Siège social
10, rue Galilée
S 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Bordeaux
Allée de Boutaut – BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE FR 14 775 680 903

Champs-sur-Marne, le 28/01/2026

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Cyril FLEURIER

Responsable Technique du Laboratoire Feu
du Pôle AME

Clémence VOISIN

Institut technologique FCBA : Forêt,
Cellulose, Bois, Construction

Ce document comprend 1 page pour le procès-verbal de classement et 1 annexe de 4 pages.

Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s)

Rapport d'essais / *Test report* N° FE 26-0009-0053_V1

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. *The reproduction of this test report is only authorized in its integral form.*

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / Fabric coating – Référence / *Reference* : B92
Champs sur Marne, le 22/01/2026 **FERRARI SERGE SAS LA TOUR DU PIN**
Zone Industrielle CS 30054
38352 LA TOUR DU PIN
FRANCE

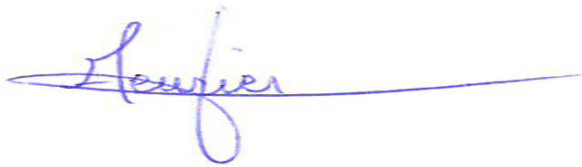
Ce document comporte 3 pages de rapport d'essais et 1 annexe
This document includes 3 test report pages and 1 annexe

RAPPORT D'ESSAIS / *TEST REPORT* N° FE 26-0009-0053_V1

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / Fabric coating – Référence / *Reference* : B92

Chargé d'essai
FLEURIER Cyril

Responsable Technique Compétence feu
VOISIN Clemence



Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essais ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essais. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.

Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 14 des Conditions Générales de Vente.

L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.

Seule la version en langue française fait foi.

The test results listed in this test report refer only to the sample submitted to the laboratory and such as described in this document.

The samples tested may be reclaimed by the Company which requested the tests within a 2-month period from the date of dispatch of the test report. After this period, the Company will no longer be allowed to reclaim the samples.

Any communication of the FCBA test results is subject to the terms of Article 14 of the FCBA General Terms and Conditions of Sales.

The COFRAC accreditation attests only the technical competence of the laboratories for the tests covered by the accreditation.

The COFRAC signed the multilateral agreement of the EA (European cooperation for Accreditation) and of the ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) acknowledging the equivalence of the test or analysis reports.

The French version of this report shall prevail.

Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois – Construction, Ameublement

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / Fabric coating - Référence / *Reference* : **B92**

Descriptif :

Echantillonnage fait par le demandeur

Sampling carried out by the applicant

Complété selon le descriptif fait par le demandeur. De fait, FCBA décline toute responsabilité sur ces données

Completed according to the description made by the applicant. FCBA declines all responsibility for this data.

Type de support

Kind of textile

Grille polyester enduit de PVC sur les 2 faces et vernis

Composition

Composition

72% PVC + 28% Polyester

Masse surfacique

Mass per unit area

182 g/m²

Epaisseur Finale en mm

Final thickness (mm)

0,60 mm (Donnée Laboratoire FCBA)

Type d'enduction

Type of coating

PVC

Masse surfacique de l'enduction (g/m²)

Mass per unit area (g/m²)

468 g/m²

Masse surfacique produit fini

Finished product mass per unit area

650 g/m²

Coloris

Colour

Blanc ; Gris ; Bronze

Type d'ignifugation

Ignifugation type

Dans la masse

Observations / *Remarks* :

Date réception échantillon / *Date of sample receipt* : 09/01/2026

Date de début des essais / *Start date of the test* : 22/01/2026

Echantillonnage fait par le demandeur / *Sampling carried out by the applicant*

Dérogradation-Ecart / *Test exception - Difference* : /

Les conditions ambiantes spécifiées ont été respectées ; dans le cas contraire, les écarts sont mentionnés sur l'essai concerné.

The specified atmospheric conditions have been met; otherwise, the differences are mentioned in the test concerned.

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / Fabric coating - Référence / *Reference* : **B92**

RESULTAT(S) D'ESSAI / *TEST RESULTS*

NF P 92-503 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples / *Reaction to fire tests - Electrical burner test used for flexible materials*

Conditionnement des éprouvettes / *Sample conditioning* : > 7 jours/*days*, Température 23 +/- 2°C, Humidité 50 +/- 5 %

Dimensions éprouvettes : 180*600mm

Moyenne des 4 éprouvettes réalisée sur la Face Envers / Sens Chaîne

		1	2	3	4	5	6	7	8	Moyenne
Coloris		Gris	Gris	Gris	Gris	Blanc	Blanc	Bronze	Bronze	
Eprouvettes		Chaîne/ <i>Endroit</i>	Chaîne/ <i>Envers</i>	Trame/ <i>Endroit</i>	Trame/ <i>Envers</i>	Chaîne/ <i>Envers</i>	Chaîne/ <i>Envers</i>	Chaîne/ <i>Envers</i>	Chaîne/ <i>Envers</i>	
Masse de l'éprouvette (arrondi au g)	g	68 g	68 g	68 g	68 g	68 g	68 g	68 g	68 g	
Percement rapide avant 20 s	Oui / <i>Non</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	Oui / <i>Yes</i>	
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote :	s	0,6 s	11,6 s	7,5 s	7,7 s	5,7 s	6,1 s	6,8 s	6,7 s	
Chute de gouttes ou de particules enflammées	Oui / <i>Non</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	
Chute de gouttes ou de particules non enflammées	Oui / <i>Non</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	
Présence de points incandescents avec ou sans effet de propagation	Oui / <i>Non</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	Non / <i>No</i>	
Distance maximale détériorée en partant du bord inférieur de l'éprouvette	mm	280	275	228	230	215	216	214	215	230,25
Largeur maximale détériorée comprise entre 450 mm et 600 mm de son bord inférieur	mm	/	/	/	/	/	/	/	/	
Eprouvettes sélectionnées pour calcul de la moyenne			x			x	x		x	

Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-504 suivant la norme NF P 92-507 : Non / *No* |
Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-505 suivant la norme NF P 92-507 : Non / *No* |
Le produit est soumis à vieillissement accéléré suivant NF P 92 512 : Non / *No*. Ce matériau ne fait pas l'objet à priori de l'épreuve de durabilité

Commentaire / *Comment* : /

Avis et interprétation / *Opinion and interpretation* : /

Date de début d'essai / *Initial test date* : 22/01/2026 // Date de fin d'essai / *Final test date* : 22/01/2026

Fin des résultats

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / Fabric coating - Référence / *Reference* : B92

ANNEXE 1

Description des essais / *Test method description*

NF P 92-503 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples / *Reaction to fire tests - Electrical burner test used for flexible materials*

Objet : Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement au feu des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'arrêté ministériel du 30 juin 1983 modifié le 21 novembre 2002, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement. L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm. L'éprouvette de 180 x 600 mm est tendue sur une grille, disposée sur un support à 30° de l'horizontale. Une plaque incombustible est alors rabattue au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par le brûleur électrique de 500 W disposé à 30 mm sous l'éprouvette.

Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact de l'éprouvette pendant 5 secondes.

L'opération se poursuit toutes les 30 secondes pendant 5 minutes.

Les observations sont alors notées : durée d'inflammation, distances détruites, présence ou non de chute de gouttes enflammées ou non.

Incertitudes :

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

NF P 92-504 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance de flamme / *Reaction to fire tests - Flame persistence test*

Domaine d'application : Cette méthode d'essai est applicable aux matériaux pour lesquels, sous l'action d'une source thermique, il est constaté un percement sans inflammation de l'éprouvette et qui, dans ces conditions, fuient le rayonnement thermique de la source. Il s'applique aussi aux matériaux propagateurs de flamme.

Principe : L'essai consiste à soumettre, dans des conditions définies, des éprouvettes de matériau à l'action d'une source de chaleur constituée par un brûleur à gaz et à provoquer éventuellement :

- L'inflammation de l'éprouvette et la mesure de la persistance de flamme
- Un effet de propagation de flamme et les mesures de la vitesse

L'éprouvette de 460*230mm pour les matériaux souples est soumise à l'action d'une flamme d'un brûleur d'une hauteur de 20mm.

Les observations sont alors notées : persistance de flamme ou un effet de propagation, mesure de vitesse et présence ou non de chute de gouttes enflammées ou non.

Incertitudes :

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

Produit / *Sample* : Support textile revêtu / Fabric coating - Référence / *Reference* : B92

NF P 92-505 Décembre 1995 - Essais de réaction au feu des matériaux - Essai applicable aux matériaux thermofusibles : essai de goutte / *Reaction to fire tests - Test used for thermalmelting materials - dripping test*

Domaine d'application :

La norme NF P 92-505 a pour objet de définir une méthode d'essai applicable aux matériaux thermofusibles, pour lesquels il est constaté la chute de gouttes enflammées ou non sous l'action d'une source thermique.

Principe : L'essai consiste à soumettre, dans des conditions définies, l'éprouvette d'un matériau à l'action d'une source de chaleur rayonnante du type épiradiateur et à provoquer éventuellement :

- L'inflammation des gaz dégagés
- La chute de gouttes enflammées ou non
- L'inflammation de la ouate de cellulose

L'éprouvette de 70 x 70 mm disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 30 mm au-dessus. Pendant 5 minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction. Pendant 5 minutes supplémentaires, le radiateur reste en place.

Les observations notées sont : chute de gouttes enflammées ou non et inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'éprouvette.

Incertitudes :

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.